Déclinaison du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères en Nouvelle-Aquitaine

2018-2025

Avec le soutien financier de :

Ronce-les-Bains, le 08 novembre 2018

Ordre du jour

1. Rappel du PNAC
2. Les 2nds PRAC dans les ex régions
3. Etat actuel des connaissances
4. Les enjeux prioritaires
5. Les objectifs
6. Les actions
7. Perspectives
8. PRAC NA & Natura 2000

1. Rappel du PNAC

3ème Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères

Tendances nationales à la baisse pour 7 espèces et inconnues pour 19…

- Espèces toujours menacées
- Fortes pressions liées aux activités humaines

<u>Et pourtant…rôle écosystémique majeur (Principaux régulateurs des populations d'insectes nocturnes)</u>

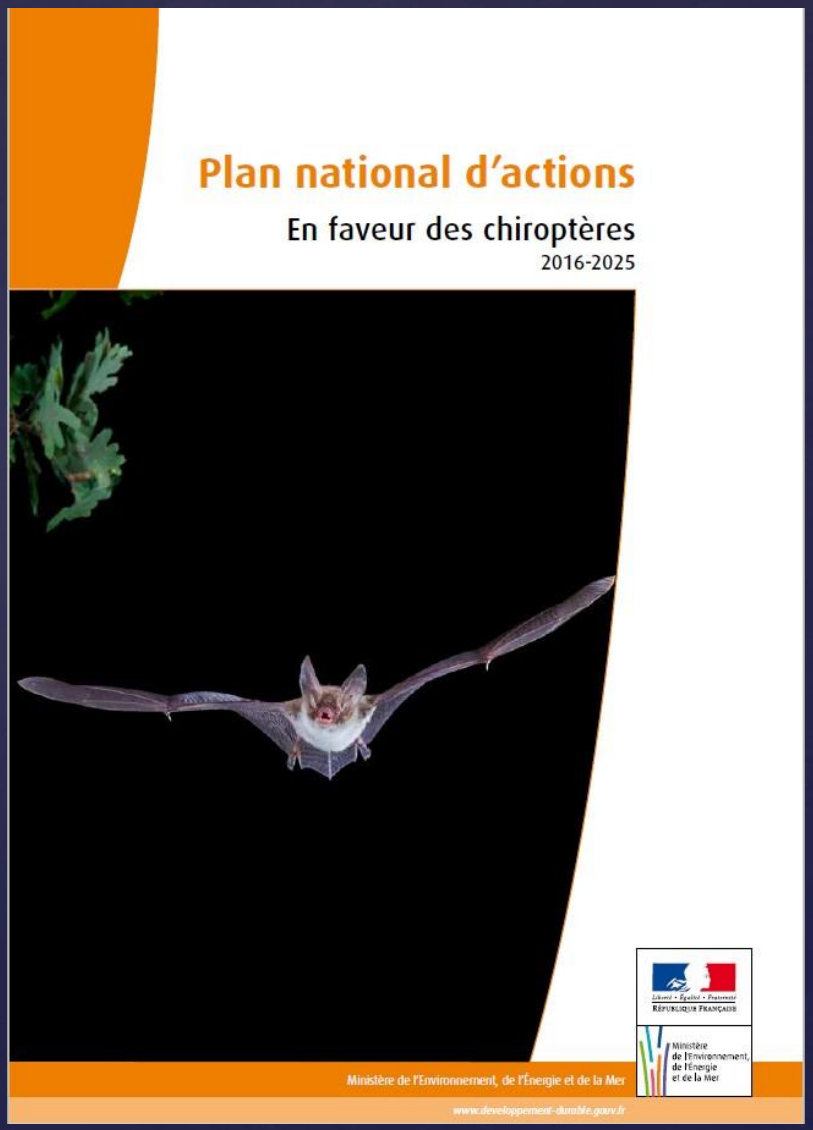

1. Rappel du PNAC

3ème Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères

- Validé pour 10 ans (2016-2025) ;
- Rédigé et animé par la FCEN ;
- 19 espèces prioritaires (sur 34) ;
- 10 fiches « actions » ;
- En cohérence avec les politiques publiques en faveur de la Biodiversité (Loi pour la reconquête de la biodiv, SNB, Natura 2000, Ecophyto, transition énergétique, etc.)

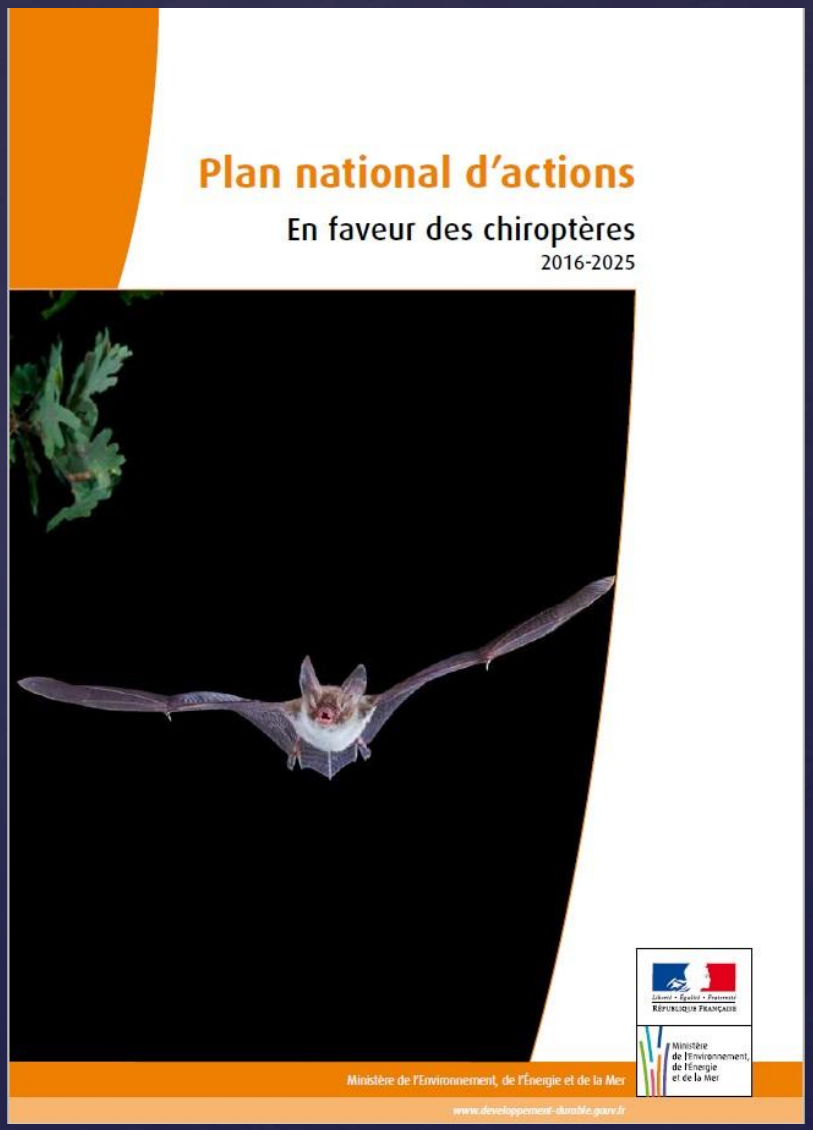

2. Les 2nds PRAC dans les ex régions

Ex Aquitaine

- Mis en œuvre sur 18 mois (2013-2014)
- Mise en œuvre de 16 actions sur 34
  - Assistance technique auprès des administrations (ouvrages d'art, carrières souterraines, définition de zonages à enjeux pour les documents d'urbanisme)
  - Connaissances et protection (étude des habitats de chasse d'espèces anthropophiles et forestières, conventions pour la protection de sites, suivis des sites souterrains
  - Formations, information, valorisation

Durée de mise en œuvre très courte
Structuration du réseau
Responsabilité forte de l'ex Aquitaine pour la conservation de plusieurs espèces
Problématiques agricoles (viticoles) et sylvicoles fortes

2. Les 2nds PRAC dans les ex régions

Ex Limousin

- Mis en œuvre sur 5 ans (2008-2012) mais poursuite des actions jusqu'à maintenant ;
- Toutes les espèces présentes (26) ;
- Mise en œuvre de 14 actions ;
  - Nombreux partenariats (PNRs, DIRCO, DRAC, STAP, BRGM, ASF, EDF, CDs, etc.) ;
  - Accompagnements des particuliers et collectivités (Médiation Faune Sauvage)
  - Connaissances et protection (STACF, Acquisitions foncières et protection (CEN/PNR), suivis des populations, etc.) ;
  - Formation, information, sensibilisation.

Structuration mais difficultés de développement du réseau (moyens financiers)
Responsabilité forte de l'ex Limousin pour la conservation de plusieurs espèces (forestières notamment)
Région pionnière dans l'étude des Chiroptères forestiers
Problématiques sylvicoles fortes

2. Les 2nds PRAC dans les ex régions

Ex Poitou-Charentes

- Mis en œuvre tardive mais sur 5 ans (2013-2017) ;
- Toutes les espèces présentes (26) ;
- Mise en œuvre de 27 actions (12 prioritaires) ;
  - Autour d'1 projet fédérateur sur l'étude et la protection des CS anthropophiles (découverte de nombreuses colonies, actions d'information et de sensibilisation, aménagements et protection de sites, etc.) ;
  - Etudes et partenariats (aménagement du territoire, énergies) ;
  - Suivi annuel des sites d'hibernation (depuis près de 30 ans).

Structuration et développement très important du réseau
(10 salariés – 150 bénévoles)
Responsabilité forte de l'ex PC pour la conservation de plusieurs espèces
1ère région de France pour les refuges pour les chauves-souris
Problématiques agricoles et liées au développement de l'éolien fortes

2. Les 2nds PRAC dans les ex régions

Bilans inter régionaux très contrastés…

…mais des synergies:

- Formations communes annuelles à l'écologie acoustique (depuis 7 ans, avec l'ex Midi-Pyrénées) ;
- Participation à la formation nationale à la capture pilotée par le MNHN ;
- Implications fortes au sein de la Coordination Chiroptères Nationale de la SFEPM ;
- Extension progressive du programme Grand rhinolophe à la région NA.

2. Les 2nds PRAC dans les ex régions

…et des expériences à décliner sur la NA :

- Programme STACF ;
- Procédure de suivi des ouvrages d'art auprès des CD ;
- Programme ECOFECT / Grand rhinolophe (amorcé) ;
- Suivi en milieu agricole intensif (viticulture vers l'arboriculture) ;
- Etc.

3. Etat act

Les sites :

- 8 APPB « C … 1 en Limousin);
- 33 sites Na … 12 en Aquitaine, 11 en Limo
- Plusieurs s … es CENs;
- 105 sites r

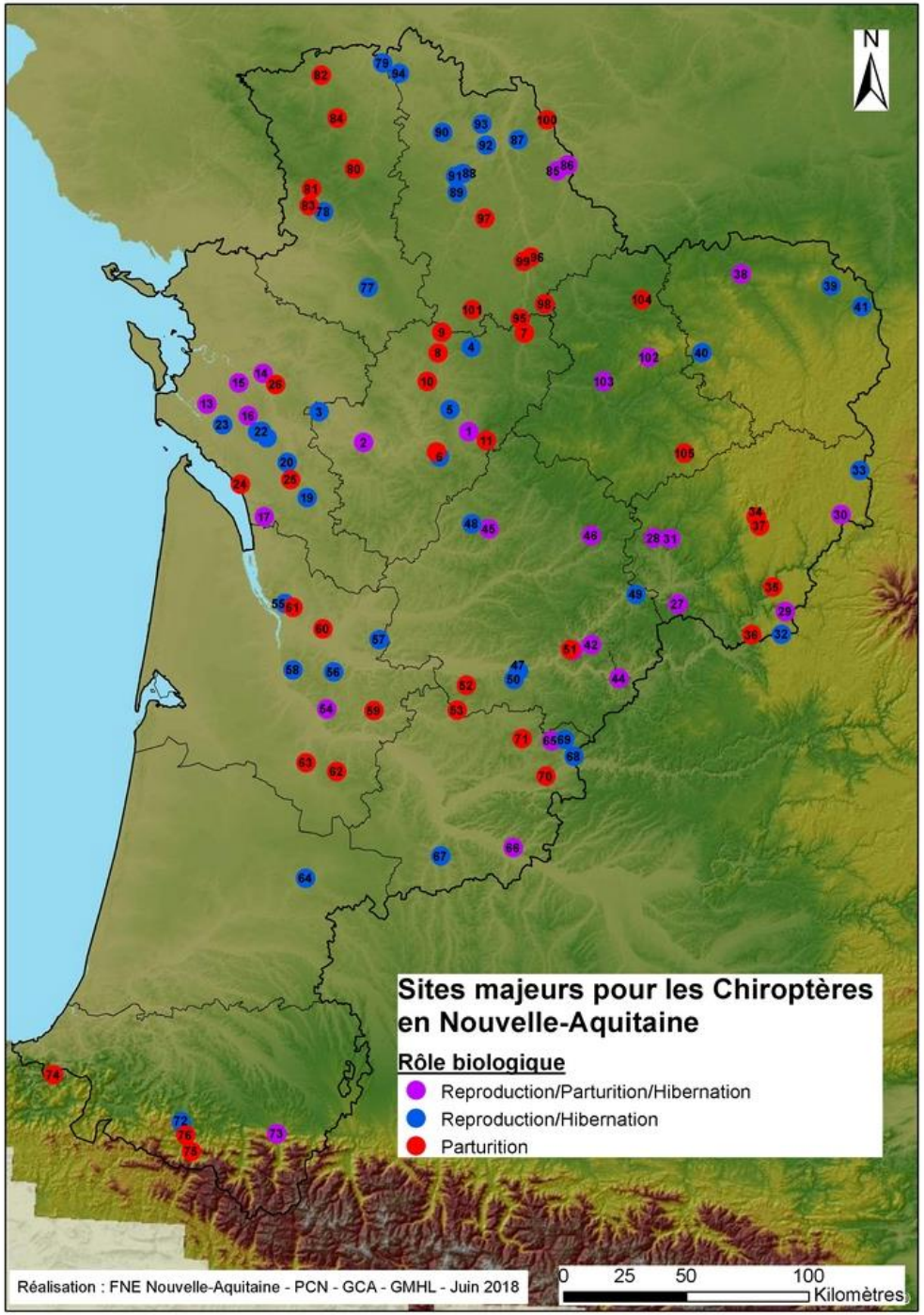

27 espèces présentes (sur 34 en France) + *Myotis sp.A* (à décrire)
7 espèces pour lesquelles la Région porte une responsabilité majeure
14 espèces prioritaires (2 ajouts Nouvelle-Aquitaine)

Rhinolophe euryale
Hiver : 28 % des effectifs nationaux
Été : 31 % des effectifs nationaux

Barbastelle d'Europe
Hiver : 29,5 % des effectifs nationaux
Été : Inconnu

Minioptère de Schreibers
Hiver : 12,7 % des effectifs nationaux
Été : 24 % des effectifs nationaux

Grand rhinolophe
Hiver : 23 % des effectifs nationaux
Été : 16 % des effectifs nationaux

Murin à oreilles échancrées
Hiver : 19 % des effectifs nationaux
Été : 15,6 % des effectifs nationaux

4. Les enjeux prioritaires

- **Forestiers** (1ère région productrice de bois en France) – Espèces forestières peu connues ou en déclin (Murins, Noctules, Pipistrelles) ;
- **Agricoles** (Céréaliculture, viticulture, vergers) – Espèces communes en déclin (Pipistrelles, Noctules, Sérotine commune) ;
- Préservation des **zones humides** (ZH d'importance nationale et internationale en NA) – Toutes espèces concernées (Murin de Daubenton notamment, en danger en ex PC) ;
- Préservation des **sites souterrains** (sites d'importance nationale et internationale en NA) – Rhinolophes, Minioptère, Barbastelle ;
- **Façade maritime** - espèces migratrices peu connues ou en déclin (Pipistrelles et Noctules) ;
- **Eolien** (terrestre et marin) – Développement très important en NA (impact avéré sur les espèces migratrices et de haut-vol (Pipistrelles, Noctules) ;
- **Formation, Information, Sensibilisation** (SOS et Refuges).

5. Les objectifs

- Décliner les 10 actions nationales ;
- Hiérarchiser et répondre aux enjeux prioritaires identifiés ;
- Identifier / travailler avec les acteurs (Agriculteurs, forestiers…) ;
- Mutualiser / décliner les actions déjà mises en œuvre sur les ex régions si pertinentes ;
- Orienter les actions selon les pressions identifiées sur les chauves-souris ;
- Servir de support quant à l'orientation des politiques publiques en faveur de la biodiversité et en particulier les chauves-souris (faire connaître le PRAC);
- Fédérer les acteurs autour du PRAC Nouvelle-Aquitaine.

6. Les actions

Grands axes	N°	Intitulé de l'action
Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations	1	Mettre en place un **observatoire** national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces
	2	Organiser une **veille sanitaire**
Prise en compte des Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques	3	Intégrer les Chiroptères dans **l'aménagement** du territoire et les rétablissements des corridors écologiques
	4	Protéger les gîtes **souterrains** et **rupestres**
	5	Protéger les gîtes dans les **bâtiments**
	6	Prendre en compte les Chiroptères dans les **infrastructures de transport** et les **ouvrages d'art**
	7	Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation des parcs **éoliens**
	8	Améliorer la prise en compte des chauves-souris dans la **gestion forestière** publique et privée
	9	Intégrer les Chiroptères dans les **pratiques agricoles**
Soutenir le réseau et informer	10	Soutenir les **réseaux** et promouvoir les échanges

7. Perspectives

- Validation en CSRPN le 05/12
- Mise en œuvre de l'animation (structuration du réseau, rencontres partenaires, etc.)
  - 3 animateurs territoriaux délégués

- Démarrage des actions (Communication, Refuges, NICS, Observatoire, Eolien, Forêt, Programme Grand rhino, Noctules, Protection sites, etc.)

Les structures animatrices territoriales du PRAC NA ne sont pas les seules à travailler sur le Chiroptères et à déployer des actions en leur faveur !!! Elles s'appuient sur un réseau d'acteurs dense : associations, syndicats mixtes, collectivités territoriales, Conseils départementaux, etc.

8. PRAC NA & Natura 2000

Objectifs :

- Accompagner les animateurs Natura 2000 pour la prise en compte des chauves-souris **sur et à proximité** des sites Natura 2000 ;
- Accompagner les institutions et les collectivités territoriales pour la conservation des Chiroptères autour de l'outil N2000 ;

Plusieurs axes d'accompagnement :

- Protection/conservation ;
- Amélioration des connaissances ;
- Communication/information

8. PRAC NA & Natura 2000

Comment ?

Protection/Conservation :

- Consultation des animateurs territoriaux pour un accompagnement dans le cadre de l'Evaluation des Etudes d'Incidence en lien avec les chauves-souris ;

- Mise en place d'outils de protection pour la conservation des sites de mise bas et d'hibernation (outil réglementaires/ protection physique) ;

- Déploiement de mesure en faveur de la protection des territoire de chasse et des corridors favorables aux chiroptères. A titre d'exemples :
  - Dispositif visant au maintien des arbres sénescents ;
  - Irrégularisation des peuplements ;
  - Entretien d'arbres alignés et/ou isolés (mesure fermée depuis 2 ans. Réf: Yvan GRUGIER CEN Nouveau Limousin) ;
  - Entretien des haies (mesure fermée depuis 2 ans. Réf : idem).

8. PRAC NA & Natura 2000

Comment ?

<u>Amélioration des connaissances :</u>

- Inventaires pour l'amélioration des connaissances sur les espèces présentes sur les sites ;
- Amélioration des connaissances sur les territoires de chasse utilisés par les espèces pour intégrer ces derniers dans les périmètres des sites.

- Mise en place d'outils de protection pour la conservation des sites de mise bas et d'hibernation (outil réglementaires/ protection physique) ;

8. PRAC NA & Natura 2000

Comment ?

Communication/information :

- Organisation de manifestation pour faire connaître les Chiroptères (NICS, conférences, projections, etc.) ;
- Intervention auprès des élus pour sensibiliser sur le rôle écologique des espèces et l'aspect réglementaire ;
- Déploiement de l'opération Refuges à chauves-souris, outil de communication et de « protection ».

La structure animatrice régionale et les animateurs territoriaux sont à votre disposition !

Merci de votre attention

ACTION 1

Contribuer à la mise en place d'un observatoire national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces

Objectifs :

- Contribuer à l'Observatoire National pour suivre les populations de Chiroptères ;
- Identifier les manques de connaissances sur les espèces ;
- Mettre à disposition les connaissances sur les suivis d'espèces et sur les actions.

Actions :

- Définir et/ou contribuer à des protocoles standardisés dans tous les domaines d'investigation ;
- Bases de données interopérables ;
- Contribuer au SINP et à l'OAFS (pôle faune du SINP) ;
- Améliorer les connaissances sur les espèces et notamment celles présentant un statut de conservation défavorable ;
- Elaborer des fiches sites.

Partenaires :

OAFS, ARB-NA, SFEPM, MNHN

Exemple :

Projet Grande Noctule

Programme Grand rhinolophe

ACTION 2

Déployer une veille sanitaire en Nouvelle-Aquitaine

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE

Objectifs :

- Assurer la veille sanitaire en poursuivant la formation du réseau ;
- Développer la SMAC, poursuivre la vigilance RAGE et WNS et les programmes de recherche en épidémiologie , toxicologie, etc.(ECOFECT) ;

Actions :

- Structurer le réseau d'acteurs en NA sur les questions épidémiologiques ;
- Améliorer la connaissance sur écotoxicologie/épidémio/agents infectieux ;
- Poursuivre la veille sur RAGE et WNS et développer la SMAC

Partenaires :

ARS, DDCSPP, LAD, ECOFECT, ANSES, Centres de soin, Vétérinaires

Exemples :

Programme ECOFECT
SMAC

ACTION 3

Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE

Objectifs :

- Prendre en compte la fonctionnalité des habitats et les Chiroptères dans l'aménagement du territoire.

Actions :

- Intégrer les enjeux Chiroptères dans les politiques d'aménagement du territoire (SRADDET, TVB, TN, études d'impacts, etc.) ;
- Développer les travaux de modélisation pour apporter des réponses sur la conservation à l'échelle des territoires ;
- Collaborer aux démarches d'évaluation de l'efficacité des mesures ERC ;
- Développer la mise en place d'outils de protection (RNR, APPB, EBC, etc.) et de dispositifs visant à réduire les perturbations (éclairage, etc.).

Partenaires :

Collectivités territoriales, PNRs, DREAL, DDT(M), Syndicats départementaux d'énergie, ADEME, CAUE.

Exemple :

Grand rhinolophe et connectivités paysagères

ACTION 4

Protéger les gîtes souterrains et rupestres

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE

Objectifs :

- Protéger les gîtes souterrains et rupestres en développant les recommandations et la formation;
- Protéger foncièrement et/ou règlementairement les sites prioritaires.

Actions :

- Accompagner l'application de la circulaire du 14 octobre 2009 concernant les mines orphelines ;
- Accompagner les collectivités territoriales et les carriers pour la prise en compte des milieux souterrains/rupestres favorables aux chiroptères ;
- Mettre en place des outils de protection sur les sites à enjeux ;
- Accompagner les modification des périmètres N2000 ;
- Poursuivre le partenariat avec les acteurs du monde souterrain (GRIMP, spéléologue, etc.).

Partenaires :

Collectivités territoriales, PNRs, DREAL, CDs, CENs, UNICEM, BRGM, CR(D) Spéléologie.

Exemple :

Protection des gîtes d'intérêt. Partenariat avec les CD (ex : CD33) avant travaux sur les carrières

ACTION 5

Protéger les gîtes dans les bâtiments

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE

Objectifs :

- Protéger les gîtes dans les bâtiments en développant les recommandations et la formation;
- Protéger foncièrement et/ou règlementairement les sites prioritaires.

Actions :

- Informer et sensibiliser les services de l'Etat et les collectivités sur la prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments ;
- Développer les partenariats avec les municipalités pour la prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments publics ;
- Mettre en place d'un programme spécifique pour l'aménagement des églises ;
- Développer / décliner / animer l'opération « Refuges pour les chauves-souris »;
- Mettre en place des outils de conservation adéquates sur les gîtes épigés d'intérêt.

Partenaires :

ABF, ADEME, STAP, CAUE, PNRs, Collectivités territoriales, Bailleurs sociaux.

Exemple :

Aménagements de gîtes dans les monuments historiques

ACTION 6

Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport, les ouvrages d'art et la gestion des bords de route

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE

Objectifs :

- Réduire la mortalité ;
- Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures et la gestion de leurs abords.

Actions :

- Accompagner les gestionnaires pour prendre en compte les Chiroptères ;
- Initier la démarche d'un schéma départemental de gestion durable des infras et des dépendances routières ;
- Former et sensibiliser les acteurs à la problématique des Chiroptères.

Partenaires :

Collectivités territoriales, DIR, DREAL, gestionnaires autoroutes, SNCF réseau, CAUE.

Exemple :

Prise en compte des CS dans les ouvrages d'art par les CD

ACTION 7

Intégrer les enjeux Chiroptères lors des projets d'implantation de parcs éoliens terrestres et en mer

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE

Objectifs :

- Réduire les impacts des parcs éoliens sur les populations de chauves-souris

Actions :

- Elaborer un document de cadrage régional ;
- Mettre en place un référentiel d'évaluation des impacts au regard des enjeux régionaux;
- Contribuer aux travaux sur les impacts cumulés;
- Acquérir des connaissances sur les espèces migratrices et de haut-vol;
- Elaborer une synthèse biblio régionale des impacts de l'éolien sur les Chiroptères;
- Elaborer un référentiel sur les mesures ERC;
- Assurer une veille des suivis;
- Former les services de l'Etat instructeurs;
- Accompagner et former les porteurs de projet.

Partenaires :

Développeurs, DREAL, DDT(M), Commissaires enquêteurs, Collectivités, PNRs, ADEME.

Exemple :

Poursuivre l'accompagnement des services de l'Etat instructeurs

ACTION 8

Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE

Objectifs :

- Améliorer la prise en compte des chauves-souris dans les pratiques sylvicoles

Actions :

- Elaborer un diagramme sur les acteurs régionaux de la foresterie;
- Elaborer une convention type pour intégrer les données de Chiroptères dans les PdG;
- Améliorer les connaissances sur les espèces forestières;
- Intégrer la démarche FSC et les outils de planification territoriaux (SRGS);
- Identifier et protéger les forêts anciennes;
- Former et sensibiliser les acteurs du réseau aux Chiroptères.

Partenaires :

ONF, CRPF, DRAAF, Coop forestières, URCOFOR, CENs, PNRs, Collectivités, animateurs Natura 2000.

Exemple :

Suivi Temporel Acoustique des Chiroptères Forestiers (STACF)

ACTION 9

Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE

Objectifs :

- Concilier pratiques agricoles et préservation des Chiroptères;
- Etudier et valoriser les services écosystémiques rendus par les Chiroptères.

Actions :

- Intégrer les Chiroptères suivant les pratiques (plantations, DIE, etc.);
- Recommandations sur les traitements anti-parasitaires;
- Participer à la réflexion d'une MAEC favorable aux Chiroptères;
- Améliorer les connaissances sur les services écosystémiques rendus (régime alimentaire, utilisation du paysage)
- Former et sensibiliser les acteurs de la filière (professionnels, étudiants, services de l'Etat)

Partenaires :

CA, DRAAF, FRAB NA, Région NA, Porteurs de PAEC.

Exemples :

Programme Grand rhinolophe
Programme « Viti-Chiros »

ACTION 10

Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE AQUITAINE

Objectifs :

- Animer le PRAC NA et mettre en cohérence les actions;
- Soutenir et promouvoir les échanges;
- Valoriser, informer, sensibiliser.

Actions :

- Animer le PRAC à l'échelle NA et des territoires (structurer le réseau, organiser les COPILs et CT);
- Editer une plaquette d'information sur le PRAC;
- Renforcer les actions de médiation (SOS);
- Accompagner le réseau national (SFEPM et FCEN);
- Promouvoir les liens entre naturalistes et chercheurs;
- Poursuivre les formations (écologie acoustique, capture, etc.)

Partenaires :

DREAL, Région, CDs, ARB NA, OAFS, PNRs, URCPIE, etc.

Exemple :

SOS Chauve-souris